

TERMES DE REFERENCE(TDR)
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
POUR PRESTATION DE SERVICES

Date : 23 Mars 2021

Avis d'appel d'offres No : ZLSP230321

Objet : Mise en œuvre des liaisons en fibre optique sur quatre (4) sites de Zanmi Lasante »

Dans le cadre des travaux de renforcement de capacité du système de connexion d'internet dans quatre sites distincts, Zanmi Lasante lance un appel d'offres pour la mise en œuvre des liaisons en fibre optique à Hinche (1), Cange (2) St Marc (3) et HUM (4).

La participation à la concurrence est ouverte aux personnes physiques et morales ayant des compétences certifiées et l'expertise appropriée dans le domaine et évoluant sur le terrain.

Tous les renseignements utiles sont fournis par le présent TDR.

L'Administration de Zanmi Lasante.

INSTRUCTIONS GENERALES AUX SOUMISSIONNAIRES

A. OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE

Zanmi Lasante lance ce présent appel d'offre, dans le but d'obtenir des offres compétitives pour le choix de contractuels qui seront habilités à fournir efficacement ce service (acquisition, installation, certification et garantie) au niveau des sites respectifs.

Plus spécifiquement, cet appel d'offre concerne les travaux qui consistent en :

1. La réparation de deux liaisons en fibre optique à Hinche ;

2. La construction d'une liaison en fibre optique de 400m pour interconnecter deux bâtiments à Mirebalais
3. La construction d'une liaison en fibre optique de 150m pour interconnecter deux bâtiments à St-Marc
4. La construction d'une liaison en fibre optique de 100m pour interconnecter deux bâtiments à Cange
5. De menus travaux en construction civile lorsque c'est nécessaire

B- LES SPECIFICITES TECHNIQUES DES INTRANTS

Les liens en fibre optique doivent utiliser un câble multimode (optimisé par laser) 50/125 μm , de type OM3 suivant ISO/CEI 11801, 3e édition (TIA/EIA 492AAAB), afin de garantir le bon fonctionnement du 10GBase-T entre les bâtiments qui abritent les équipements actifs du réseau.

b-1) Les torons de fibres doivent satisfaire les critères suivants :

- Affaiblissement maximal à 850 nm inférieur ou égal à 3,5 dB/km.
- Bande passante d'excitation restreinte à 850 nm de 1 500 MHz.km ou plus (tableau 90 – ISO/CEI 11801-1).
- Diamètre d'âme $50 \pm 2,5 \mu\text{m}$.
- Diamètre de gaine $125,0 \pm 1,0 \mu\text{m}$.
- Ouverture numérique $0,200 \pm 0,015$.

b-2) Le câble fibre optique doit satisfaire les critères suivants :

- Pour intérieur/extérieur avec gaine anti-UV.
- Construction à structure serrée.
- Résistance à la traction permanente minimum 500 N.
- Charge maximale à l'installation 1500 N.
- Tenue aux chocs 20 J.
- Résistance à l'écrasement 3 000 N/100 mm.
- Température de service de -20 à +70°C.
- Enveloppe LSZH (Low Smoke Zero Halogen), tenue au feu suivant CEI 60332-1-2, CEI 60754- 1, CEI 60754-2, CEI 61034-2.

b-3) Boîte de distribution de zone

Elle doit satisfaire les critères suivants :

- Accepter jusqu'à 12 coupleurs LC duplex,
- Comprendre tous les accessoires permettant de fixer correctement les câbles,
- Comprendre des anneaux de stockage de fibres optiques pour respecter le rayon de courbure de l'âme des fibres,
- Accepter les manchons thermo-rétractables utilisés pour les jarretières,
- Être capable d'accepter également un assortiment de connecteurs RJ45,
- Comprendre des champs d'étiquetage sous des caches en plastique transparent suivant ISO/CEI TR 14763-2-1 ou TIA/EIA 606

b-4) Connecteurs et adaptateurs

Les adaptateurs doivent être de type LC duplex pour toutes les fibres optiques. Ils doivent présenter les caractéristiques de performance suivantes :

- Finition UPC (Ultra Physical Contact) pour les fibres monomodes : Affaiblissement d'insertion max/maître : 0,25 dB, affaiblissement d'insertion moy./maître : 0,18 dB
- Finition PC (Physical Contact) pour les fibres multimode 50 microns : Affaiblissement d'insertion max/maître : 0,25 dB, affaiblissement d'insertion moy./maître : 0,15 dB

b-4.1) Les connecteurs doivent satisfaire les critères suivants :

- Conformité à la série de normes CEI 61754-20 (2012) qui définit les dimensions d'interface de la famille de connecteurs LC ou TIA/EIA-604-10A (FOCIS 10).
- Durabilité garantie pour 500 cycles avec variation inférieure à 0,2 dB (selon FOTP-21).
- Résistance à la rupture de 0,5 kg avec variation inférieure à 0,2 dB (selon FOTP-6).
- Affaiblissement d'insertion maximum de 0,5 dB (avec utilisation d'une cliveuse de précision).
- Réflectance minimum -25 dB (avec utilisation d'une cliveuse de précision).

C - PROFIL ET QUALIFICATION DES SOUMISSIONNAIRES

c-1) Le soumissionnaire devra :

- Posséder une expérience de cinq ans minimum dans le domaine et prouver avoir travaillé pour des clients reconnus de la place ;
- Prouver son expérience dans la réalisation des travaux similaires, exemple (Certificat d'appréciation de travaux achevés) ;
- Fournir le nombre de techniciens disponibles pouvant exécuter dans le temps maximum le travail ;
- Avoir au moins 2 personnels sur 5 ayant au moins deux ans d'expérience dans le domaine ;
- Avoir au moins 2 techniciens sur 5 ayant achevé des études professionnelles d'une école reconnue ;
- Pouvoir démontrer sa bonne connaissance dans le domaine.

c-2) La Fiche technique de l'entreprise doit avoir :

- a- La patente valide (exigible)
- b- Le quitus fiscal à jour (facultatif)
- c- Le calendrier de travail (exigible)
- d- La Carte d'Immatriculation Fiscale de l'entreprise (facultatif)
- e- Le récépissé de l'inscription au registre du Ministère du Commerce (facultatif)
- f- La carte d'identité professionnelle (exigible)

L'offre technique doit aussi comprendre les éléments listés ci-après :

- Méthodologie utilisée dans l'exécution d'une tâche (procédé et méthode de réalisation des travaux)
- Prototype de chronogramme (temps mis par activité) dans la réalisation d'une tâche et le mouvement des techniciens.

D- PROPOSITION FINANCIERE ET CARACTERE DES PRIX

Le soumissionnaire précisera en toute lettre et chiffre, dans son acte de soumission le montant total de son offre tel qu'il ressort de son devis estimatif. Les propositions seront faites en dollar américain (USD), ce qui pourrait faciliter au gagnant l'achat de certains intrants souvent taxés en devise. De ce montant total seront déduits les acomptes provisionnels de 2% et la DSAV, sur les services professionnels, à verser à la Direction Générale des Impôts (DGI).

La proposition financière pour la prestation devra comprendre une cotation (Proforma) incluant tous les coûts relatifs à l'exécution du marché :

- a- Cotation à en-tête dûment scellée avec références, prix, sans rature, lisible.
- b- Le coût de la main-d'œuvre qui sera assujetti à la déduction des taxes doit être séparé des autres coûts.

E- MODALITES ET CONDITIONS DES OFFRES

La rémunération est compétitive et en accord avec l'offre technique du soumissionnaire. Une fois le soumissionnaire désigné et le contrat signé, un premier (1^{er}) versement représentant le coût d'acquisition des équipements sera versé pour faciliter le lancement des travaux.

Du montant destiné au paiement de la main d'œuvre déductible d'acompte :

- 50% sera versé à la remise des travaux
- 50% représentant la balance sera acquittée après le rapport de conformité favorable.

Un contrat sera attribué à l'offre compétitive, i.e. la moins disant, en respectant les procédures établies et le principe concurrentiel du marché.

F- EVALUATION DES OFFRES

Toutes les offres jugées substantiellement conformes aux critères établis par Zanmi Lasante subiront une évaluation :

- Technique : pour déterminer le niveau de conformité minimale requis de l'offre
- Financière : pour déterminer l'offre la plus conforme pour l'essentiel représentant le moindre coût global pour ZL. A cet effet, le document en format chiffré qui a été remis au candidat doit être rempli scrupuleusement, au risque de voir son offre refusée.

G- PRECISION SUR LES OFFRES

Zanmi Lasante peut, à sa discrétion, solliciter de tout soumissionnaire des précisions sur son offre afin de faciliter l'examen et l'analyse comparative des offres, sans aucune modification sur le prix ou la substance de l'offre.

H- DATE LIMITE & OFFRE TARDIVE

La date limite pour le dépôt des dossiers est le **09 Avril 2021**. Toute offre reçue après la date fixée pour la soumission des offres, sera automatiquement rejetée.

I- DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX

Les soumissionnaires s'engagent dans leur offre, d'exécuter les travaux dans le délai maximum imposé, soit 10 jours ouvrables. Toute chose étant égale par ailleurs, le candidat avec le meilleur délai sera sélectionné.

Zanmi Lasante. En cas d'absence, le fournisseur doit se faire représenter par un mandataire, sans quoi, son enveloppe ne sera pas ouverte et son offre non vérifiée.

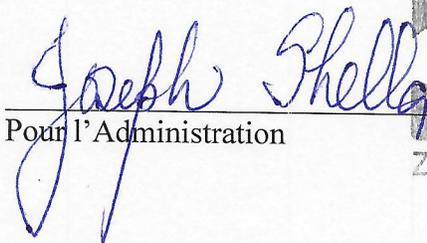
Une note d'invitation sera transmise par mail à chaque soumissionnaire pour sa participation à la séance.

O- AVIS D'ADJUDICATION DE L'OFFRE

Zanmi Lasante adjudgera le contrat au fournisseur le mieux qualifié et dont l'offre est conforme pour l'essentiel à ses besoins tout en ayant le moindre coût. Après la validité de l'offre, l'administration avisera le soumissionnaire retenu par écrit ou courriel de l'acceptation de son offre. L'avis d'adjudication constituera la formation du contrat.

P- SIGNATURE DU CONTRAT

Une fois l'offre acceptée, l'administration invitera le soumissionnaire à signer la version définitive du formulaire du contrat comportant tous les points de l'accord entre les deux parties.


Pour l'Administration

